

Domaine Public DP

848

22 janvier 1987
Vingt-quatrième année

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand

Cette presse qui se vend deux fois

Nouvelle affaire de pression économique sur des organes de presse: mécontente d'articles critiques à l'occasion de l'ouverture d'un nouveau centre commercial et de loisirs, le Sântispark à Abtwil, Migros Saint-Gall a cessé de faire paraître des annonces dans deux quotidiens locaux, l'*Ostschweiz* et l'*Appenzeller Zeitung*. Un boycott qui rappelle la célèbre opération d'importateurs d'automobiles contre le *Tages Anzeiger* de Zurich de 1979 à 1981.

Voilà qui remet en mémoire une certaine fragilité de la grande presse: avant d'arriver aux lecteurs qui sont sa raison d'être, elle doit se vendre une première fois aux annonceurs. Qui ne voient guère pourquoi, dans une économie de marché, ils ne pourraient pas choisir comme tout le monde ce qu'ils achètent ou non. Et préfèrent placer leur budget publicitaire dans des publications dont le contenu rédactionnel n'amoindrit pas l'impact attendu des annonces. Question d'ordre de grandeur aussi. Si un grand journal comme le *Tages Anzeiger* a les reins suffisamment solides pour supporter une offensive concertée, voire peut se révéler plus indispensable à ses annonceurs qu'ils ne le pensaient, il n'en va pas de même de petits quotidiens régionaux, pour qui la Migros est l'un des principaux annonceurs, sinon le premier.

Du moins l'affaire saint-galloise s'est-elle sue assez vite, suscitant l'émotion des confrères et une réprobation certaine à l'égard de Migros. Au point que Migros Saint-Gall, rappelée à l'ordre par la

Fédération des coopératives Migros, a dû battre en retraite et prétendre que jamais il n'y avait eu boycott: image de marque oblige... surtout pour Migros, dont la naissance tumultueuse a dû affronter des refus d'ouverture de magasins et, de la part de la presse, le boycott de ses annonces publicitaires!

De façon typique, les directions des deux journaux, quant à elles, jouaient la conciliation. Comme naguère en Suisse romande où deux boycotts publicitaires à l'égard du *Journal de Genève* (Toyota) et de la *Tribune de Genève* (milieux immobiliers) se sont déroulés, en 1984 et 1985, en dehors de tout débat public.

Le boycott de représaille pourrait paraître puéril s'il n'avait incontestablement pour effet de rendre les rédactions plus prudentes, c'est-à-dire davantage attentives aux réactions possibles des annonceurs qu'à celles des lecteurs. Et c'est en cela qu'il constitue une menace fondamentale pour la liberté de la presse.

De quoi faire ressortir des cartons les idées de fonds d'aide à la presse destiné en particulier aux journaux d'opinion et à faible tirage. Qui ont cependant l'inconvénient de cristalliser des situations en perpétuant l'existence de ceux qui en bénéficient au détriment de l'évolution.

En définitive, le bas prix des journaux n'est pas un service rendu au lecteur. Car c'est lui qui, en définitive, voit son droit à l'information limité par l'intervention d'entités étrangères à la rédaction.

FB

En septembre 85, DP (no 788) avait donné, en se basant sur des chiffres extraits du magazine *Klartext*, la part de la publicité dans le chiffre d'affaires des treize principaux quotidiens suisses. Pour l'année 84, cela variait entre 76,7 % (*Tages Anzeiger*) et 34,4 % (*Blick*). Se basant sur des chiffres plus anciens, fournis par la Commission suisse des cartels, Ernst Bollinger montre que la part de la publicité dans les recettes de la pres-

se écrite est passée, en moyenne nationale, de 63,5 en 1965 à 73,8 % en 1968. Pour le seul *Tages Anzeiger* (magazine inclus), les recettes des deux années 84 et 85 ont progressé de la manière suivante: ventes: de 44 à 45,8 millions et annonces de 146 à 174 millions. La rumeur populaire, qui dit que les journaux sont financés pratiquement aux trois-quarts par la publicité, est donc largement fondée.

L'accord FTMH / ETA (suite)

■ (ag) Les partenaires, syndicat et patrons, ont donc décidé de reprendre la négociation, qui sera cette fois triangulaire, avec l'OFIAMT au troisième sommet.

C'est une bonne chose, même si les nouvelles discussions portent avant tout sur les équipes du week-end et non sur l'ensemble de l'accord. Dans l'intervalle, l'Union syndicale suisse a profité du délai pour clarifier et cadrer le débat, après délibération de son comité directeur.

Ruth Dreifuss a rédigé pour présenter cette prise de position un texte excellent, qui concilie l'ouverture et la fermeté sur les principes.

Le comité directeur de l'USS constate d'abord que le travail en continu - 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 - ne peut que répondre à des critères économiques stricts.

L'"indispensabilité" doit être démontrée. Or actuellement plus de 200 entreprises bénéficient de l'au-

torisation de travailler en continu. Dans certains cas, on doutera de la qualité de la preuve. Si l'USS se rallie à l'autorisation accordée depuis trois ans à ETA et plus particulièrement à la compensation en temps libre négociée par la FTMH, elle rappelle son intention (conformément aux décisions du congrès de l'USS) de veiller à ce que la barre demeure fixée très haut.

Trois problèmes subsistent aux yeux de l'USS. La répartition des travailleurs entre les diverses catégories d'équipes, la durée excessive des journées de travail du week-end, la marginalisation des travailleurs du week-end.

Pierre Schmid, sur le ton de la déception affectueuse, s'est étonné dans *La Lutte syndicale* que j'aie, dans le journal *24 heures*, expédié "en dix lignes" la qualité de cet accord. En fait, en plus des colonnes de *24 heures*, j'ai consacré une page

entière de *Domaine Public* à ce sujet, avec nuances m'a-t-il semblé, et dans le but que le débat s'ouvre franchement (DP 843).

La position de l'USS me satisfait. Et, cher collègue Schmid, lorsqu'il y a négociation encore ouverte, les critiques sérieuses sont des atouts dans la discussion avec le partenaire patronal, à utiliser ... et non à écarter de son jeu.

Une question demeure, à mes yeux, fondamentale : celle de la répartition des travailleurs entre les diverses équipes. Nous ne sommes plus aujourd'hui au temps du travail à la chaîne. Les investissements considérables que l'on veut rentabiliser par le travail continu sont pour une bonne part des équipements automatisés. La répartition du travail en équipes, jouant donc sur des effectifs réduits, risque d'autant plus de faire apparaître de grandes rigidités et vraisemblablement une inadéquation aux vœux, au volontariat des travailleurs.

Là est le problème d'aujourd'hui. Il rend nécessaire une étude plus poussée des possibilités, à titre de relais, du travail à temps partiel.

POSTES GENEVOISES

Les fonctionnaires aussi mal servis que les clients

■ (jd) A Genève, c'est la grogne, aussi bien du côté des usagers des PTT que dans l'entreprise elle-même.

La cause de ce malaise ? La dégradation des conditions de travail et la mauvaise qualité des prestations. Un rapport des syndicats chrétiens (cité par *Le Courrier* du 14 janvier) révèle que, durant les huit premiers mois de l'an passé, chaque jour quinze tours n'ont pas été effectués ; par "tour", il faut entendre aussi bien des guichets fermés que des distributions de courrier qui tombent. On apprend également que le salaire net d'un facteur débutant peut être inférieur à 2400 francs en début de carrière et plafonne à 3300 francs après

vingt ans de service. Des techniciens des télécommunications se sont vus offrir par le secteur privé des salaires annuels supérieurs de 20 000 francs à ceux qu'ils touchent aux PTT.

La grande régie fédérale a bien des défauts. On a souvent dénoncé sa lourdeur, sa prudence quand il s'agit d'innover - voir les choix en matière de télétexte, la réticence à élargir l'offre en appareils - sa timidité dans l'affrontement avec les banques pour le marché des paiements. A sa décharge, il faut aussi évoquer les contraintes auxquelles elle est soumise: pas d'autonomie pour adapter ses effectifs à la demande, mais des décisions du Parlement, plus souvent dictées par

des considérations de politique générale que par le souci de l'entreprise ; une grille des salaires rigide et uniforme, inadaptée à la situation du marché du travail dans les grandes agglomérations; l'obligation de verser une part non négligeable de ses bénéfices dans la caisse fédérale.

Jusqu'à présent, la mode néolibérale du moins d'Etat n'a conduit qu'à des revendications de privatisation des activités les plus rentables des PTT. Mais, avant d'affirmer la nécessité de la concurrence pour inciter l'entreprise à fournir de meilleures prestations, les partisans du moins d'Etat seraient plus crédibles s'ils proposaient de desserrer l'étau politique qui étouffe la régie, qui l'empêche de conduire une véritable politique d'entreprise.

A moins que le moins d'Etat passe par l'asphyxie des régies publiques ?

NEIGE SUR LA VILLE Elle n'amuse que les enfants

■ (jd) Enfin des beaux hivers, rudes et enneigés! "Comme autrefois", disent les anciens. Mais aujourd'hui, nous avons peine à accepter ces sautes d'humeur de la météo. Nos sociétés normalisées, standardisées ne tolèrent pas les écarts, pas même ceux du temps.

Voyez les chutes de neige, modestes en comparaison de février 1985. Une fois encore elles ont révélé notre faible capacité d'adaptation, notre fragilité.

A nouveau, chacun a cru pouvoir affronter la neige et le froid comme si de rien n'était. Et une fois encore la neige de triompher : embouteillages monstres, voirie paralysée par la multitude des véhicules encombrant la voie publique. Le citadin ne sait pas s'adapter. Conséquence de l'illusion technicienne, mépris de l'homme occidental pour les phénomènes naturels ? Il n'est pas concevable qu'une chute de neige puisse perturber notre organisation : il faut donc forcer le passage, résister ; horaires de travail sacrés, rythmes obligés. L'homme contemporain ne sait plus hiberner.

Mais les courants froids associés à la dépression méditerranéenne ont

aussi mis en évidence la fragilité des règles communes. Le moindre contretemps fait sauter le vernis de la vie sociale ; rappel que derrière les usages, les manières qui rendent possible la vie en commun, le prédateur, l'être sauvage est toujours présent, prêt à bondir. Il suffisait pour s'en convaincre d'observer les comportements à un carrefour...

Notre haine profonde de la nature transparait dans la frénésie que nous mettons à déblayer la neige ; le trottoir déblayé est la plus haute manifestation de civilisation. Net, propre. La sécurité n'est pas l'enjeu : on sait qu'une bonne couche de neige est bien moins dangereuse qu'un macadam rendu glissant par le gel et les résidus neigeux. Non, il y va de l'expression de notre pouvoir sur les éléments.

Neige enfin qui fait surgir de l'ombre les pans oubliés de la misère. Projecteurs braqués sur les asiles de nuit pris d'assaut, chez nous aussi ; sur les soupes populaires qui s'organisent ça et là.

La neige révélation de toutes nos faiblesses. Une fois par an, pour quelques jours, est-ce une expérience suffisante pour nous ouvrir les yeux ?

FORET THURGOVIENNE BIEN ENTRETENUE Et pourtant elle meurt

■ (mam) "Sanasilva, les chiffres sont faux" titrait la presse romande avec une sorte de triomphalisme au lendemain de la conférence de presse de la Fédération routière suisse (FRS). Rassurantes, les critiques des milieux automobiles à l'égard des méthodes et de l'échantillonnage choisi par les experts fédéraux ont certainement servi à donner bonne conscience à quelques fanas de la bagnole.

Hélas, le *Tages Anzeiger* du 16 janvier se fait l'écho des inquiétudes des autorités thurgoviennes. Felix Rosenberg, Conseiller d'Etat PDC,

que l'on ne saurait accuser d'être un écolo forcené déclare à la presse : "Si les forêts avaient la parole, elles appelleraient à l'aide".

La forêt thurgovienne semble être un modèle d'exploitation rationnelle, une de celles qui, selon la FRS, devrait se porter mieux que la moyenne nationale. Elle est au surplus d'accès facile et composée essentiellement d'arbres jeunes. Malgré cela et malgré un climat favorable en 86, 65 % des arbres sont malades. Intéressant de voir que les chiffres cantonaux corroborent ceux des expertises fédérales. Quand donc ouvrons-nous les yeux ?

Une alliance discrète et solide

■ (cjp) Quelques dizaines de Confédérés, pour la plupart au bénéfice d'une rente AVS, constituent le noyau des fidèles d'une alliance fondée en 1935 : l'Escherbund. Le nom fait référence à un patricien zurichois, réformateur politique dans les dernières années de l'ancienne Confédération, Hans Conrad Escher.

Le mouvement est avant tout un réseau de groupes de réflexion, assimilable dans une certaine mesure au courant personnaliste. Sa pensée est proche de celle des universités populaires nordiques ou des *Wandervogel* allemands. Voyages d'études, réflexion sur la vie communautaire, sur l'écologie et la démocratie économique ont constitué pendant cinquante ans l'essentiel de ses activités, auxquelles il convient d'ajouter la publication du périodique *Der neue Bund* (autrefois assez largement diffusé et devenu un simple bulletin interne) et la création d'une coopérative de menuiserie à Zurich.

Parmi les animateurs actuels, on peut citer Rolf Weber, Conseiller national et fils de l'ancien Conseiller fédéral Max Weber, Rudolph Schümperli, Conseiller d'Etat thurgovien et Mascha Oettli, ancienne secrétaire du PSS. L'Escherbund n'a jamais eu de groupes en Suisse romande, mais il a signé en 1938 un appel avec les groupes *Esprit*, amis de la revue du même nom, qui furent assez actifs dans notre pays durant les années 30 à 50. Leur secrétaire général était d'ailleurs un des pères fondateurs de DP, Philippe Muller.

Rudolf Schümperli vient de rédiger, pour les cinquante ans d'une association qui se refuse à mourir, une brochure commémorative, qui fournit toutes sortes de renseignements sur un aspect peu connu de la vie sociale dans notre pays.

Adresse utile : Verlag *Der neue Bund*, Postfach 850, 8048 Zurich.

L'avenir de la radio-TV mis en loi

■ (y) Depuis bientôt cinq ans, ça réglemente intensément, au besoin par voie d'ordonnances (cf DP 847), en matière de radio-télévision. Toutes sortes de groupes de travail s'acharnent à formuler des projets, sous la pression combinée de l'essor des nouveaux média, des privatisateurs plus ou moins enragés, et aussi de certaines échéances personnelles au plus haut niveau. Leo Schürmann en tout cas, directeur de la SSR jusqu'à la fin de l'année, ne veut pas quitter son poste sans avoir mis sous toit une nouvelle concession, des statuts révisés, voire une convention collective de travail renégociée. Le tout en harmonie anticipée avec le projet de loi fédérale sur la radio et la télévision, qui vient de passer le cap difficile de la procédure de consultation.

Elaboré en 1984 par un groupe de fonctionnaires, examiné en 1985 par la Commission d'experts pour la conception globale des médias (ex-Commission Kopp), revu ensuite par les disciples de M. Schlumpf, le projet de loi sur la radio et la télévision a été soumis aux cantons, aux partis et à plus de 80 organisations intéressées, qui ont donné leur avis à la fin de l'an dernier.

Comme il fallait s'y attendre, les opinions divergent sur deux points essentiels du projet, qui concernent la part de service public, respectivement le degré de privatisation, jugée souhaitable en matière de radio-télévision.

Misslon SSR et place des privés

Soit d'abord le problème de la place et du rôle de la SSR dans le paysage des mass-médias électroniques en Suisse. La gauche défend avec vaillance la situation de "monopole de fait" occupée par la SSR en matière de programmes de télévision, et de radio supra-locale. Les partis bourgeois, radicaux en tête, veulent au contraire que les diffuseurs privés n'aient plus à se contenter d'exploiter des radios locales, dont ils tentent d'étendre la zone d'écoute en interconnectant les réseaux. La future quatrième chaîne de télévision constitue l'enjeu premier du débat, derrière lequel se profilent la télévision par satellites et, probablement, le vidéotexte interactif.

La mission spéciale de la SSR, dans le domaine culturel notamment, est liée à sa position exclusive. Dès le moment où elle aurait à faire à des concurrents qui ne sauraient satisfaire aux mêmes contraintes et objectifs, la SSR ne se sentirait pas obligée de respecter d'autres directives que celles des taux d'écoute et des indices d'audience. Bref, plus rien ne s'opposerait à la prépondérance des Dallas, Maguy, Motel et autres Telecash, avec une chance de survie pour les retransmissions sportives et les variétés non privatisées, ainsi que pour l'indispensable Téléjournal.

Mais il y a plus évident encore : pas d'argent, pas de programmes. Pour leur financement, le projet de loi propose que la SSR partage le produit de la redevance radio-TV avec les diffuseurs locaux qui travaillent dans des régions à trop faibles ressources publicitaires, pour autant que leurs émissions répondent à un *intérêt public particulier* (bel exemple pris parmi des dizaines d'autres témoignant de l'inacceptable "qualité" de la traduction). Bien entendu, la SSR et les supporters du service public s'opposent à un tel "émiettement" du produit de la taxe. A droite et du côté de l'économie privée, on envisage avec faveur un système de financement qui, sous le couvert de la péréquation interrégionale, revient en fait à priver la SSR de moyens qu'elle estime nécessaires à l'accomplissement de sa mission, soit la diffusion de 9 pro-

grammes de radio (bientôt dix), trois de télévision, représentant environ 200 heures d'émissions par jour (sans compter les 32 heures de production de Radio Suisse internationale).

Sponsoring et concession

Reste la question des autres modes de financement. Le projet de loi réserve comme jusqu'ici la publicité à la télévision SSR et aux diffuseurs locaux, tandis que le parrainage (traduction officielle de sponsoring, que d'autres parent du beau nom de mécénat) pourrait faire son apparition, à condition de s'avouer comme tel en début et en fin d'émission "parrainée".

Ces restrictions, même complétées par quelques autres, ne rassurent pas les associations de consommateurs ni celles des salariés, tandis qu'elles paraissent excessives aux organisations rassemblant des entreprises susceptibles de parrainer légalement concerts, spectacles, manifestations sportives et autres retransmissions prestigieuses.

A noter que le projet de loi interdit le sponsoring pour "les émissions et séries d'émissions se rapportant à l'exercice de droits politiques au niveau fédéral, cantonal et communal" (art. 22, al.4) ; autant dire que ces malheureuses émissions électorales devront se faire avec les pauvres moyens du bord, ce qui contribuera puissamment à élever le taux d'ennui et à abaisser celui d'écoute.

En ce moment, le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie attaque le dépouillement des avis émis à propos du projet de loi sur la radio-TV. Il va en tirer le rapport-bouillie habituel, dont la version résumée et à peine compréhensible figurera dans le Message que le Conseil fédéral adressera aux Chambres au tournant de la législature.

Pour éviter toute mauvaise surprise à son successeur, Leo Schürmann a pris les devants. D'entente avec le DFTCE, la SSR a dénoncé la

La Suisse aussi ?

concession octroyée par le Conseil fédéral le 22 décembre 1980, et qui vient à échéance à la fin de cette année. Dès le 1er janvier 1988, une nouvelle concession entrera en vigueur, rédigée sur mesure par la SSR avec la bénédiction des PTT et du Département de M. Schlumpf, qui tient à peine compte des vœux formulés par le groupe radical-démocratique dans un postulat du 2 octobre 1986. En clair, la SSR fait comme si elle allait continuer de partager avec les seuls PTT le produit de la redevance, et comme si sa mission en matière de programmes allait rester aussi noble qu'exclusive. Seule ouverture implicite dans la future concession : la SSR ne se réserve pas la quatrième chaîne - abandonnée d'avance comme le signalait déjà l'adoption du "modèle bâlois".

Engagées depuis des années, les grandes manœuvres autour de la radio et surtout de la télévision, redoutable puissance de cette fin de siècle, sont désormais entrées dans leur phase décisive. M. Schlumpf a dit qu'il ne quitterait pas le Conseil fédéral avant qu'elles soient terminées. C'est dire tout à la fois l'importance de l'enjeu et les risques de dérapage. Pour garder le cap : toujours avoir présente à l'esprit, en politique comme chez les professionnels, la mission de service public incombant à la radio et à la télévision.

■ (réd.) Pierre de Villemarest, proche des milieux du renseignement, détient souvent des informations originales. *L'Impact* (janv. 87) qui, semble-t-il, ne doit pas sur ce sujet cultiver la désinformation, publie son enquête sur les ventes d'armes à l'Iran. Il y écrit notamment :

"Au total et dans cette période, des milliers de tonnes d'armement ont été livrés, avec pour pays livreurs : les Etats-Unis, Israël, le Canada, l'Argentine, le Chili, les Philippines, Taïwan, la Chine de Pékin, le Japon, le Danemark, la Suède, la Suisse, la Belgique, le Vietnam, la RFA et la France."

La Suisse ?

Faut-il demander au Conseil fédéral de démentir ?

PRODUITS SUD - AFRICAINS :
BOYCOTT NON - POLITIQUE

Mais boycott quand même

■ (mam) Depuis le début de l'année, la filiale de Globus à Coire est le seul magasin de Suisse à ne plus vendre de produits sud-africains. Ce boycott "non-politique" représente une victoire du mouvement anti-apartheid, obtenue selon une méthode que ne désavouerait pas Saül Alinski, le "magicien" de l'animation sociale (voir DP 836).

Durant la période des fêtes, une trentaine de personnes avaient pris l'habitude de se réunir devant le magasin pour exhorter les clients à ne pas acheter de produits sud-africains. L'"agitation" ainsi créée irrita le directeur, qui prit les manifestants à parti. Du côté de Globus, on parle d'une "dure confrontation", qui aboutit au bris d'une vitrine. L'avocat du mouvement n'y voit, lui, qu'un incident mineur. La confusion permit aux militants de mettre le chef de la filiale au pied du mur, lui donnant le choix entre une plainte pour atteinte à l'honneur et le retrait des marchandises sud-africaines de son assortiment.

Le commerce suisse avec le pays de l'apartheid est relativement important : 164 millions de francs en 85, dont 52 pour les métaux précieux (or non compris) et 65 pour les produits agricoles, dont les plus connus sont les oranges Outspan, les pommes Grany-Smith et les cigarettes Rothmans.

En vue de son 250^e anniversaire, la *Feuille d'avis de Neuchâtel*, qui peut se vanter d'être le plus ancien journal de langue française, change sa présentation en douceur. La "une" et la page trois viennent de subir un lifting.

MEDIAS

Le Pays, quotidien paraissant à Porrentruy, joint depuis peu un magazine à son édition du vendredi. Le ton léger de ce supplément correspond à son titre : *Le Pays vagabond*.

Radio LoRa (Zurich), sorte d'équivalent allemandique de Radio Acridule a réduit considérablement ses émissions pour une période qui devrait durer deux mois. Ce temps sera mis à profit pour changer de locaux et pour repenser la conception générale de la station. Cette pause intervient quelques semaines après l'incendie qui avait, on s'en souvient, détruit une partie des locaux de la radio.

Le Conseil d'Etat genevois, suite au départ du chef du protocole et de l'information Robert Vieux, a décidé de scinder son poste en deux. Le nouveau chef de l'information de la République est bien connu des lecteurs de DP, puisqu'il s'agit de notre collaborateur et ami Ernst Bollinger, dont *Le Courrier* rappelle dans son édition du 15 janvier, qu'il a dernièrement "défrayé la chronique par ses prévisions hardies sur l'avenir des médias" (voir DP no 835 et suivants).

DP Domaine Public

Rédacteur responsable :

Jean-Daniel Delley

Rédacteur : Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro :

Jean-Pierre Bossy

François Brutsch

Marcel Burri

André Gavillet

Yvette Jaggi

Charles-F. Pochon

Points de vue :

Jean-Louis Comuz, Catherine Dubuis

Abonnement :

63 francs pour une année

Administration, rédaction :

Case 2612, 1002 Lausanne

Saint Pierre 1, 1003 Lausanne

Tél : 021 / 22 69 10 CCP : 10 - 15527-9

Composition et maquette :

Domaine public

Impression :

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Le développement : pour quoi faire ?

■ Voici un livre fascinant (1), parce qu'il nous invite à "penser autrement", ou, comme le dit Gilbert Rist, professeur à l'IU-ED (2), qui présente les textes de ce recueil, à "s'exiler de la pensée ordinaire". - Combien de fois n'ai-je pas rêvé, face à telle "illumination" de Rimbaud, d'être débarrassée du carcan cartésien qui m'aveuglait, et de "voir, lire, penser chinois, nègre, polynésien ! Peut-être le texte se serait-il ... illuminé ? - Oui, ce recueil nous pousse, nous bouscule à "penser à côté" le problème du développement, à explorer une démarche à proprement parler "hérétique". Ajoutons que cette réflexion est menée de conserve par six universitaires formés à l'étude des problèmes du développement et qui scient joyeusement la branche sur laquelle ils sont assis. Mais d'où pourrait surgir la réflexion provocatrice salutaire, si ce n'est du sérail même ?

Un serpent qui se mord la queue

Pourquoi le développement, les discours et les pratiques qu'il engendre, ne seraient-ils pas un mythe de l'Occident moderne ? Pour lancer le débat, le livre débute par un conte qui prétend, sous forme de fable, illustrer trois concepts clés sur lesquels repose la notion de développement en Occident : ordre, égalité, bien-être. Ces trois concepts ne sont pas sans dommage exportés dans les pays en voie de développement. Ils contribuent à la "désorganisation du tissu social, à l'expropriation des savoirs locaux et à l'accroissement de la misère". Malheureusement, ces concepts, que l'on pourrait qualifier de mythes constitutifs du mythe du développement, trouvent auprès des "élites" au pouvoir dans les pays du tiers monde une faveur qui, loin de prouver leur valeur intrinsèque, met seulement en évidence le degré d'occidentalisation de ces mêmes "élites". Présenté ainsi, le développement ressemble fort à un serpent de mer qui se mord la queue...

Reprenons les articles du recueil, dans l'ordre. Dominique Perrot, chargée de cours à l'IUED, examine les présupposés que véhiculent les discours sur le développement (et à cet égard, l'article sur l'aide au développement paru dans le numéro 845 de *Domaine Public* participe de la même mythification...). Par une analyse très fine, qui emprunte aux

meilleures sources de la linguistique (Ducrot, Rerbrat-Orecchioni, Bourdieu), D. Perrot dégage les quatre présupposés, implicites par essence, qui sous-tendent l'ensemble des discours sur le développement :

- 1) le développement existe (présupposé d'existence)
- 2) le développement est souhaitable
- 3) le développement est universel (héritage de "l'homme universel" des Lumières)
- 4) le développement est connu / connaissable (présupposé épistémologique).

A partir de là, malgré les échecs, qui signifient "non pas tant l'échec du développement que celui des gens à se développer", l'institution se reproduit sans véritable remise en question critique. La seule réflexion qui aurait quelque chance d'être opératoire pourrait se formuler ainsi : "Quel est le concept spécifique à chaque culture qui ait la même fonction sociale existentielle que celle qu'a le concept de développement pour l'Occident ?" Seule façon peut-être de sortir d'un ethnocentrisme arrogant et nuisible.

Une mécanique infernale

Les "réflexions sur le "bien-être" comme concept ethnocidaire" de Serge Latouche (professeur d'économie politique à la Faculté de droit

de l'Université de Lille II et à l'Institut d'études au développement économique et social de l'Université de Paris I) mettent en évidence le dogme selon lequel l'homme est essentiellement un animal consommateur de produits. On améliorera donc son état en augmentant le PNB par tête. "Cette approche, dit S. Latouche, cache une mécanique infernale de domination ethnocidaire", car elle manifeste l'impérialisme incontesté de l'économique, aux dépens du culturel, qui n'est pas quantifiable. Le *mode de vie* se ramène en fin de compte à un *niveau de vie*, qui est celui de l'Américain moyen ; et la recherche du bien-être met en scène "la transsubstantiation mystifiante de l'avoir en être".

Fabrizio Sabelli, professeur à l'IUED et à la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel, cherche à dégager les "fondements mythiques de la pensée ordinaire sur le développement" sous la forme d'un dialogue avec un interlocuteur dont la parole véhicule les présupposés désignés plus haut. Perdue dans un ensemble de discours rhétoriques, la signification du concept de développement se noie peu à peu, son contenu est de moins en moins déterminé. Est-ce un objectif à atteindre, qui s'éloigne de plus en plus ? Est-ce une pratique, une démarche qui vise à instaurer les trois concepts clés, ordre, égalité, bien-être ? On ne sait trop. Ce qui est sûr en revanche, dit F. Sabelli, c'est que le discours "anti-développement" est impossible à tenir, parce qu'il n'y a pas de destinataire pour le message qu'il véhicule : "Il nie les bases de notre édifice mythique" (cf. le développement existe, il est bon, universel, connaissable / connu) et de ce fait irrecevable. Il reste donc au niveau du jeu de l'esprit, car non compris et non partagé. En effet, pour que la communication se fasse, c'est une évidence, il faut être deux. Sinon le discours tombe dans le solipsisme ou la délectation morose.

Les Immortels principes de 89

Gérald Berthoud, professeur à l'Institut d'anthropologie et de sociologie de l'Université de Lausanne, relève ce que le développement cache souvent de violence étatique : la transformation matérielle qu'il apporte ne peut que s'accompagner de changements sociaux et culturels conformes au modèle occidental. Les liens sociaux de nature communautaire, par exemple, ou hiérarchique, existant dans les pays "à développer" sont des obstacles à l'affirmation de droits comme la liberté et l'égalité (les "immortels principes de 89"...). Il faut donc écarter ces obstacles, voire les détruire. On assiste alors à la désintégration d'un environnement culturel, à la destruction, toujours dramatique, d'une totalité sociale, à son anéantissement culturel. Sur ce plan, le développement fait autant de ravages qu'autrefois le colonialisme.

Enfin, Véronique Bruyère-Rieder, licenciée ès lettres, diplômée de l'UIED, retrace le "développement de l'ordre", un des concepts clés qui soutiennent le mythe du développement et qui trouve, lui aussi, son expression exemplaire dans l'entreprise de l'*Encyclopédie* au XVIII^e siècle. A l'aide d'un exemple de classification chinoise, qui ne répond à aucun de nos critères cartésiens de classement, V. Bruyère-Rieder met en évidence "notre incapacité, sur le plan théorique, à laisser le réel côtoyer l'imaginaire, l'ombre la lumière, le naturel l'objectif, le social l'artefact". Prisonniers de nos concepts scientifiques, de nos normes linguistiques, de nos principes mathématiques ou logiques, nous sommes complètement désemparés devant une classification qui répond à de tout autres critères. Ce à quoi nous n'avons pas assez réfléchi, c'est qu'il en va de même de nos discours, issus du mode de penser occidental, pour quiconque ne partage pas la même "grammaire" ; notre grande erreur est d'avoir cru que ce mode était de portée et de valeur "universelles" et d'avoir voulu imposer au monde la "tyrannie d'un logos classifiant".

Donnons à Gilbert Rist le mot de la fin : "La notion de "développement", telle qu'elle est véhiculée par la pensée ordinaire, nous paraît avoir atteint les limites de son pouvoir explicatif. Trop d'échecs répétés ont miné son fondement. [...] En dévoilant la nature mythique du "développement", on ne met pas, magiquement, un terme aux drames contemporains. On s'efforce de les

penser autrement, on multiplie les regards que l'on porte sur eux, on cherche à prendre au sérieux leur complexité.

Catherine Dubuis

(1) *Il était une fois le développement...* Textes réunis et présentés par Gilbert Rist et Fabrizio Sabelli, Ed. d'En Bas, Lausanne, 1986, 152 p.

(2) Institut Universitaire d'Etudes du Développement, Genève.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Littérature subversive

■ Je l'avoue : j'ai été et je reste quelque peu réticent devant ce qu'on appelle "le nouveau français". Toutefois, voyant de quel côté viennent les attaques les plus furieuses, et quelles sont ces attaques, je me demande si je ne vais pas être amené à réviser mon jugement... Soit la brochure *Le nouveau français : ruine ou renouveau ?*, publiée par l'Association vaudoise des parents chrétiens. Parmi beaucoup de considérations dont je ne saurais juger, j'ai été retenu par un paragraphe concernant la *littérature*, que j'enseigne depuis 30 ans "Les Sartre et autres Boris Vian", y est-il dit à propos de l'école secondaire d'aujourd'hui, "y sont plus importants que les auteurs classiques ou médiévaux. Ces auteurs seront oubliés dans dix ans (Sartre et Vian, donc ; la phrase n'est pas claire) alors que les classiques seront toujours à la mode..." En vérité je n'en sais rien ! Je me suis toujours persuadé que vivant en 1840, je n'aurais pas deviné que Nerval et Stendhal étaient destinés à survivre, alors que Pixérécourt serait complètement oublié...

Mais passons. Ce qui me frappe ici, c'est le "jugement universel" : les auteurs classiques !

Tous les ? Quels auteurs classiques ? J'imagine qu'on veut parler de Descartes et de Pascal ; de Corneille, de Racine et de Molière ; de La Fontaine, La Bruyère, Boileau et quelques autres. Or je remarque que j'ai de plus en plus de peine à faire passer certains de ces auteurs.

Mais continuons : "...les classiques seront toujours à la mode. Mais ils

ont un tort, ils ne sont pas contestataires, ils ne s'attaquent pas aux prétendus tabous de notre temps." Autrement dit, ce qu'on voudrait, ce serait une littérature respectueuse, bien-pensante, morale, édifiante...

Fort bien. J'ai un second aveu à vous faire : l'autre jour, j'ai présenté dans l'une de mes classes (composée en majorité de gymnasiennes) l'histoire d'une veuve, qui repère un homme d'un certain âge possédant une belle situation. Elle décide donc de se faire épouser, car il est veuf également, et pour cela, comme elle l'explique à son fils du premier lit, elle couche avec le vieillard, s'arrangeant à le faire *jouir* (on pourrait dire *reluire*, pour employer le langage des respectueuses), sans se faire engrosser. Ce qui n'est pas évident, comme on aime à dire aujourd'hui. Après quoi, elle obtient à force de caresses qu'il déshérite son propre fils et adopte le garçon qu'elle a eu de son premier mariage... Après quoi, elle le fait disparaître, aussi discrètement que possible...

Un récit, comme vous voyez, qui ne craint pas de s'attaquer aux tabous, etc ! Cela s'appelle *Britannicus*, d'un certain Racine.

Dieu merci, personne n'y voit rien, ni les gymnasiens, ni leurs parents chrétiens ou non. Tout est dit en termes si galants : "Je lui laissai sans fruit consumer sa tendresse..." !

Or que serait-ce si j'avais entendu *auteurs classiques* au sens large ! Pas contestataires, Rousseau ? Voltaire, Diderot ? Pas contestataires, Hugo, Sand ou Zola ?

Si vous lisiez un peu les textes ?

La CEDRA recalée

■ (mb) Le feuillet de la gestion des déchets radioactifs se poursuit. La CEDRA (coopérative nationale pour l'entreposage des déchets radioactifs) avait déposé en 85 un rapport dit "Garantie", censé démontrer la sécurité de l'élimination des déchets nucléaires. Berne a fait juger ce rapport et publié, le mois dernier le résumé de cet exercice. La CEDRA a répondu dans le numéro de décembre de son bulletin *Cedra actualité*.

Résumé des épisodes précédents

La loi prévoit que le pays doit être capable de gérer les déchets radioactifs produits par ses centrales. "Conformément à l'arrêté fédéral d'octobre 1978, ...le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie a accordé à la CEDRA un délai qui s'étend jusqu'à la fin de 1985 afin que, avec le projet "Garantie", elle puisse apporter la preuve que cette condition peut être remplie.

La dite CEDRA s'active à élaborer cette preuve, car, si elle n'était pas fournie, les centrales devraient être mises en panne. Agitant cette menace une journaliste se fait répondre par le président de la CEDRA : " Cette histoire de 1985, c'est pour les centrales en exploitation. Pour les autres, on a beaucoup plus de temps" (14 avril 1982). C'est clair, non ?

La CEDRA procède à des forages profonds pour explorer le soubassement cristallin sous la Molasse du nord de la Suisse pour les déchets hautement radioactifs et choisit, de manière mystérieuse, trois sites pour les déchets moyennement et faiblement radioactifs (Ollon, Bauernstock et Piz Pian Gran). Malgré la difficulté et les résultats ambigus des forages, pas l'ombre d'un doute pour la CEDRA : "La CEDRA n'aura pas besoin d'un délai supplémentaire pour démontrer qu'il existe une solution à la gestion des déchets. D'ici à la fin de l'année, elle apportera au Conseil fédéral la preuve qu'elle est en mesure de garantir l'élimination sûre et l'entreposage définitif des déchets radioactifs" (26.6.83). On ne peut pas être plus clair.

C'est cette preuve que le Conseil fédéral a soumise à la critique de trois organismes de spécialistes :

- La Division principale de la sécurité des installations nucléaires, organisme de l'administration (DSN)
- La Commission fédérale de la sécurité des installations nucléaires dont les commissaires proviennent de milieux différents (CSA)
- Un groupe de géologues issus des grandes écoles et de diverses organisations géologiques.

L'avis des spécialistes

A propos des déchets hautement radioactifs pour commencer. La DSN pose deux questions primordiales : La sécurité d'un dépôt final est-elle suffisamment démontrée ? D'autre part est-il prouvé qu'il existe un emplacement présentant toutes les caractéristiques nécessaires à la sécurité ? Première réponse: oui, mais ... Deuxième réponse : non. Conclusion : "Ainsi il n'a été répondu qu'avec certaines réserves, voire pas du tout à ces deux questions capitales" Pour la CSA, les questions sont les mêmes. La réponse à la première est positive, mais la démonstration se réfère à un projet qui n'est qu'au stade d'un modèle, d'un jeu de données. Quant à la présence de bonnes roches en Suisse, mêmes réserves : il serait judicieux d'évaluer aussi des solutions internationales. "La CSA constate qu'il n'est pas possible actuellement de dire si ce jeu de données est représentatif d'une nappe rocheuse suffisamment étendue."

Les géologues trouvent que l'idée d'un stockage dans le socle cristallin est bonne en soi et que la région choisie est la moins mauvaise. Mais les résultats des forages sont ambigus : "En l'état actuel des recherches, il n'est pas possible de dire s'il existe près de Böttstein ou ailleurs dans le nord de la Suisse, un massif cristallin peu fracturé et ayant les dimensions voulues pour un dépôt final de déchets hautement radioactifs."

Voilà pour les "preuves" que la CEDRA se flattait d'apporter.

Concernant les déchets moyennement et faiblement radioactifs, les

diverses commissions sont moins sévères. Elles se disent persuadées qu'un tel dépôt est réalisable. Des réserves apparaissent à la DSN concernant la nature des déchets, trop mal définie. Les géologues se posent des questions quant au choix des trois sites retenus et reviennent sur une proposition déjà formulée : l'étude d'un quatrième site dans une région de faible relief et de géologie plus simple que celle des trois sites alpins.

Réactions du candidat

Comme tous ceux qui ont raté un examen, la CEDRA trouve que les experts ont été bien sévères et tente de noyer le poisson en relevant les appréciations qui ne lui sont pas défavorables. Mais elle se garde bien d'insister sur le résultat final : recalée. En ce qui concerne les déchets moyennement et faiblement radioactifs, elle considère que le feu vert lui est donné de poursuivre ses recherches. Pas question de revoir le choix des sites. Peu d'intérêt également pour l'étude d'un site sur le Plateau. Elle souhaiterait beaucoup, la CEDRA, que le nouveau site de Nidwald soit accepté comme quatrième site. Dans ce domaine, toujours la même insolence.

Pour conclure cet épisode

Il y a des maladies qui se manifestent par des crises violentes, les unes guérissables (appendicite), les autres souvent fatales (infarctus), mais toutes sont fortement ressenties par le patient. D'autres sont indolores, curables (tuberculose), ou incurables (cancer). Tchernobyl et Bâle relèvent de la crise : elles ont appris à la population l'existence de maladies dont les nucléocrates niaient l'existence. La gestion des déchets nucléaires appartient aux maladies indolores à évolution lente, difficiles à diagnostiquer. La CEDRA a toujours minimisé leur importance. Les rapports des divers experts fédéraux témoignent d'une prise de conscience qui ne peut être que salutaire : graves ou bénins, ces maux doivent être traités précocement et avec sérieux.

Reste que la "preuve" promise n'a pas été fournie ; nous sommes en 1987, les centrales fonctionnent toujours et les déchets continuent à s'accumuler. L'Etat de droit bafoue ses propres lois.